

ÉCOLE DOCTORALE N° 584

Biodiversité, agriculture, alimentation,
environnement, terre, eau - GAIA

ÉTABLISSEMENTS

Université de Montpellier
AgroParisTech
IMT Mines Alès
Montpellier SupAgro

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 09/11/2020



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

François Baudin, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. François BAUDIN, Sorbonne Université

Expert(e)s : M. Yves BLACHE, Université de Toulon
M. Aurélien CHATEIGNER, INRAE Val de Loire
M. Christophe COLBEAU-JUSTIN, Université Paris-Saclay
Mme Caroline LE VAN KIM, Université de Paris

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Jean-François DECONINCK

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019 ET D'ENTRETIENS AVEC DES DOCTORANTS ET LA DIRECTION DE L'ED EN JUIN 2020

En raison des circonstances sanitaires exceptionnelles liées à la pandémie, les visites des ED sur site n'ont pu avoir lieu au printemps 2020. L'évaluation de chaque ED a été réalisée à partir du dossier remis au Hcéres en septembre 2019 et de deux entretiens du comité Hcéres, l'un avec quelques doctorants de l'ED, l'autre avec la direction de l'ED. Ces entretiens ont été réalisés en visioconférence au cours du mois de juin 2020.

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'ED 584 *Biodiversité, agriculture, alimentation, environnement, terre, eau* (ED GAIA) a été créée en septembre 2015. Elle est issue de la fusion des ED 477 SIBAGHE *Systèmes intégrés en biologie, agronomie, géosciences, hydrosociences et environnement* et 306 SPSA *Sciences des procédés et sciences des aliments*.

L'Université de Montpellier (UM) est l'établissement principal de l'ED GAIA ; cette ED est coaccréditée par Montpellier SupAgro (MSA), l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom (IMT Mines Alès), AgroParisTech (APT), et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage est établissement associé.

Les domaines d'expertise couverts par l'ED GAIA sont vastes : Agriculture, Alimentation/Nutrition, Écosystèmes agronomiques et aquatiques, Biodiversité, Génétique/Génomique, Écophysiologie, Évolution, Environnement, Hydrosystèmes, Géosciences, Génie des procédés, Biomatériaux et biotechnologies. L'ED GAIA est une structure à forte lisibilité nationale et internationale dans le domaine des sciences et procédés agro-environnementaux, incluant les hydro- et géosciences.

L'ED GAIA bénéficie de liens étroits avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), grâce aux liens avec les 51 unités de recherche (UR) et les 3 équipes d'accueil (EA) qui lui sont rattachées. L'ED GAIA s'adosse à deux LabEx : CeMEB (Centre méditerranéen de l'environnement et de la biodiversité) et AGRO (Agronomie et développement durable), reconduits en 2019. Son potentiel d'encadrement est de 1 150 chercheurs et enseignants-chercheurs dont 753 titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), pour 580 doctorants inscrits en 2018/2019. Au cours des 5 dernières années, 80 % des HDR rattachés à l'ED GAIA ont participé à l'encadrement doctoral.

GAIA et six autres ED sont regroupées au sein du collège doctoral de l'Université de Montpellier. Celui-ci propose une aide à la formation des doctorants et à la poursuite de la carrière professionnelle de ses diplômés. Il est en charge de plusieurs axes de coordination ou de mutualisation au sein de la politique doctorale. Au sein du collège doctoral, l'ED GAIA interagit de façon privilégiée avec les autres écoles doctorales avec lesquelles elle partage ses formations scientifiques interdisciplinaires, et participe à des réponses à appels d'offres communs.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED GAIA est pilotée par une équipe de direction assistée d'un conseil. Le directeur est nommé conjointement par les établissements coaccrédités, après avis du conseil de l'ED. Au vu de sa taille, l'ED GAIA est organisée en six filières doctorales, de taille globalement égale en termes d'HDR (mais pas en termes de

doctorants), dirigée chacune par un responsable de filière, lui-même directeur adjoint de l'ED. Ces six filières sont les suivantes : Agroressources, procédés, aliments, bioproduits (APAB, 120 doctorants environ) ; Biologie des interactions (BDI, 50 doctorants env.) ; Biologie, interactions, diversité adaptative des plantes (BIDAP, 60 doctorants env.) ; Écologie, évolution, ressources génétique, paléobiologie (EERGP, 110 doctorants env.) ; Écologie fonctionnelle et sciences agronomiques (EFSA, 90 doctorants env.) ; Sciences de la terre et de l'eau (STE, 80 doctorants env.).

Un bureau de l'ED GAIA, constitué de l'équipe de direction, d'HDR des différentes filières doctorales et des représentants élus des doctorants, assure le fonctionnement interne de l'ED. Il se réunit six fois par an. Il existe aussi un bureau par filière doctorale. Cette organisation et ce fonctionnement en filières assez séparées conduit à voir l'ED GAIA comme un collège de six écoles doctorales de taille plus petites. Il existe de ce fait un risque de perte d'identité de l'ED GAIA et d'une différence de traitement lors de l'attribution des contrats doctoraux ou de la sélection des candidats au sein des différentes filières. Ce risque est contenu par un travail rapproché entre la direction de l'ED et les responsables des filières, approche collégiale qu'il convient de cultiver.

Le conseil de l'ED GAIA est conforme à l'arrêté du 25 mai 2016 et compte 26 membres. Il se réunit 3 fois/an. Des référents GAIA (HDR volontaires) supervisent les comités de suivi individuel (CSI) des doctorants et servent d'agents de communication entre l'ED et leur laboratoire, ce qui est un élément très positif dans le fonctionnement de l'ED.

Les moyens matériels et financiers nécessaires au fonctionnement de l'ED sont apportés par la contribution des établissements. L'Université de Montpellier fournit 2 locaux (administration et bureau du directeur) et 2 emplois de personnels administratifs à temps plein (dont 1 en CDD) et contribue pour 60 % aux moyens financiers. Montpellier SupAgro met à disposition 1 personnel administratif à 50 % pour l'ED GAIA et 24 % du budget annuel récurrent. Les deux autres établissements apportent le reste du budget et mettent également à disposition 1 personnel administratif pour le suivi des dossiers au sein de leur établissement. Le budget annuel de l'ED GAIA, stable sur 4 ans, est de 80 000 euros, soit environ 150 euros/doctorant, ce qui est dans la moyenne nationale. Le budget est consommé à environ 10 % en frais de fonctionnement, environ 20 % en formation et environ 55 % pour l'aide à la mobilité internationale.

L'ED dispose d'un site web bilingue (français/anglais) bien agencé et à jour. On y retrouve les informations essentielles sur l'ED : son organisation générale, ses filières doctorales, un espace dédié aux doctorants, un aux chercheurs, des adresses mail de contact des représentants des doctorants, ainsi que les comptes rendus des conseils. Le règlement intérieur, dénommé « guide des acteurs », pourrait être plus directement accessible. La communication se fait également par messages électroniques et à travers un réseau social (*LinkedIn*) pour l'une des filières.

L'ED affecte annuellement entre 25 et 30 contrats doctoraux (22-25 de l'UM, 2-4 de MSA, 1 de l'École des mines d'Alès et 1 d'AgroParisTech) ce qui représente environ 20 % des financements des doctorants inscrits à GAIA. Ces contrats doctoraux sont attribués à l'issue d'un processus de sélection/recrutement des doctorants ouvert et assez décentralisé au niveau des filières. Les procédures de recrutement et la composition des commissions sont en ligne sur le site web. Depuis 2019, les représentants des doctorants participent comme observateurs aux réunions des comités de sélection et d'audition. Ce parcours de recrutement concerne de 20 à 25 % des doctorants de l'ED GAIA. Les autres recrutements de doctorants sont examinés sur dossier par la direction de l'ED GAIA, après une sélection laissée à l'appréciation des proposant de thèse avec une audition seulement optionnelle du candidat.

L'ouverture nationale et internationale dans le recrutement des doctorants est très bonne au sein de l'ED GAIA. Le pourcentage de doctorants ayant obtenu leur master 2 hors de l'académie de Montpellier s'élève à 66 %, et celui de ceux l'ayant obtenu à l'étranger à 21 %. Entre 45 et 50 % des doctorants inscrits sont de nationalité étrangère. Entre 15 et 20 % des thèses sont réalisées en cotutelle.

Un financement minimal de 1 000 euros/mois sur 36 mois est un prérequis à toute inscription en thèse. Ce montant minimal, somme toute assez faible, n'est pas mentionné dans la charte du doctorant de l'UM mais il apparaît bien dans le « guide des acteurs » de l'ED GAIA. Toute prolongation de thèse au-delà de 36 mois doit être assortie d'un financement.

L'ED GAIA dispose d'un excellent adossement à la recherche à travers les 51 UR et les 3 EA qui lui sont rattachées en région Occitanie, principalement à Montpellier, mais aussi Avignon, Narbonne et Alès. Les champs disciplinaires (25) et domaines d'expertise couverts par l'ED GAIA sont vastes mais centrés autour des sciences et procédés agro-environnementaux, incluant les hydro- et géosciences.

• Encadrement et formation des doctorants

Le nombre d'HDR rattachés à l'ED GAIA est en augmentation constante au cours du contrat écoulé pour atteindre aujourd'hui 753. Le nombre moyen de doctorants par HDR (0,75) est relativement constant. Le taux d'encadrement maximal de 300 % par HDR est globalement respecté à l'exception de quelques rares cas qu'il conviendrait de mieux contenir dans les limites imposées. L'ED GAIA avait mis en place dès 2016 une formation « Mieux accompagner et encadrer un doctorant » pour les HDR et non HDR ; cette formation a été reprise ensuite à l'échelle du collège doctoral.

Le nombre de thèses soutenues est en moyenne de 150 par an. La durée moyenne des thèses (environ 40 mois) est en baisse d'environ 2 mois sur la période de 5 ans, ce qui est remarquable. Le taux d'arrêt des thèses paraît assez élevé (de l'ordre de 10 %) et l'analyse de ces échecs est peu détaillée dans le dossier remis au Hcéres. Les procédures de médiation mises en place par la direction de l'ED GAIA et les établissements ont été activées et elles ont parfaitement rempli leur rôle.

Une rencontre individuelle avec l'administration de l'ED GAIA est obligatoire pour les primo-entrants. Dans les six premiers mois après l'inscription en thèse, le doctorant participe avec la direction de thèse à la composition du comité de suivi individuel (CSI). Il comprend un représentant de la direction du laboratoire d'accueil, au moins un expert scientifique extérieur à l'ED GAIA, un référent de l'ED, ainsi que le directeur de thèse et les éventuels co-encadrants. La direction de thèse et l'encadrement ne participent pas aux délibérations lors du CSI pour l'inscription en troisième année et au-delà. En cas de difficulté au cours de la thèse, le doctorant peut s'adresser à son référent ED de CSI, au directeur de la filière ou à la direction de l'ED.

Les doctorants doivent suivre *a minima* 90 heures de formation, avec une incitation forte à mixer formations transverses et formations scientifiques. Une formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est obligatoire dans ces 90 heures. Un parcours individuel de formation est identifié dans une convention individuelle de formation (CIF) et construit à l'aide d'un carnet de compétences permettant au doctorant de se projeter vers différentes pistes professionnelles. Ce carnet de compétences est examiné et discuté à chaque réunion du CSI.

Le collège doctoral propose les formations transverses, tandis que l'ED GAIA présente un catalogue très riche, divers et varié, de formations scientifiques, auxquelles s'ajoutent des formations proposées par les établissements coaccrédités (MSA et APT), ou par les unités de recherche.

Une journée de rentrée des primo-entrants de GAIA est organisée en décembre-janvier. Des journées des doctorants sont organisées annuellement par certaines filières doctorales (APAB, STE) ou inter-filières pour les autres. La pluridisciplinarité ainsi que le nombre de doctorants de l'ED ne permettent pas l'organisation d'animations auprès de l'ensemble des doctorants, ce qui est dommage car cela renforcerait le sentiment d'appartenance à l'ED GAIA.

L'ED GAIA conditionne la soutenance à la publication d'un article scientifique international en premier auteur (paru ou accepté) ou à un dépôt de brevet, et à la validation de 90 heures de formations scientifiques et transverses.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

L'ED incite à participer aux différents événements organisés ou co-organisés avec le collège doctoral : Doctoriales®, concours « Ma thèse en 180 secondes » (MT 180S), concours « du doctorat à l'entrepreneuriat » avec l'École des docteurs de Toulouse, rencontres de l'insertion professionnelle avec le SCUIO-IP (service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle). Il n'y a cependant pas encore de formalisation du portfolio au sein de l'ED GAIA.

Le collège doctoral organise une cérémonie de remise des diplômes, mais il n'y a pas beaucoup d'autres actions de valorisation du doctorat au sein de l'ED GAIA.

Un groupe *LinkedIn* a été mis en place par la filière doctorale APAB pour le suivi de ses diplômés, permettant de suivre près de 95 % des cohortes. Pour les autres filières, seules les informations extraites de la plateforme « Accès doctorat unique et mutualisé » (ADUM) sont utilisées mais elles sont lacunaires. La création de groupes *LinkedIn* par chacune des filières est à encourager.

Les taux d'insertion professionnelle des docteurs passés par les différentes filières de l'ED GAIA sont globalement bons, avec des secteurs d'emploi variant fortement d'une filière à l'autre et dépendant du

caractère fondamental ou davantage tourné vers l'ingénierie et le champ des sciences appliquées de la filière. Globalement, un tiers des docteurs s'insèrent dans l'enseignement supérieur et la recherche. Les données de l'enquête de 2019 ont été diffusées et commentées au conseil de l'ED GAIA, et auprès des doctorants et des directions de thèse. Chaque année le SCUIO-IP de l'Université de Montpellier publie une enquête anonyme sur l'insertion des docteurs année par année pour chaque école doctorale.

Les actions du collège doctoral sur l'insertion professionnelle et les enquêtes qu'il conduit ne sont pas détaillées dans le dossier de l'ED GAIA.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

L'autoévaluation de l'ED GAIA a été réalisée sous forme d'une analyse SWOT (*strengths, weaknesses, opportunities, threats* – atouts, faiblesses, opportunités, menaces) détaillée, lucide et honnête.

La période 2015-2019 a permis la mise en place réussie de l'ED 584 GAIA, fruit la fusion des ED 477 SIBAGHE et 306 SPSA. Le projet de renouvellement de l'ED GAIA s'inscrit dans la logique de cette organisation afin de la rendre pérenne. Cependant, bien que les points d'amélioration soient bien identifiés dans l'autoévaluation, les actions à mener, ainsi que les outils à utiliser dans cette démarche restent assez peu détaillés. Ceci tient sans doute au fait que lors du dépôt du dossier au Hcéres, par ailleurs de grande qualité, la direction future de l'ED GAIA n'était pas identifiée ni nommée.

APPRÉCIATION GLOBALE

L'ED GAIA est une ED de grande taille, bien structurée et au positionnement scientifique clair. La gouvernance, l'adossement scientifique, les moyens et la politique sont parfaitement définis et adaptés à la taille de cette ED. Les procédures de recrutement et de suivi des doctorants sont bien établies, transparentes et appréciées des directeurs d'unités de recherche. La politique d'ouverture et de formation est excellente. La communication est bien maîtrisée. Quelques aspects restent à améliorer lors du prochain contrat et concernent surtout la préparation à la poursuite de carrière, la valorisation du doctorat et le dispositif de suivi des docteurs.

• Points forts

- Fusion réussie des ED SIBAGHE et SPSA pour constituer l'ED GAIA.
- Très bon adossement scientifique.
- Potentiel d'encadrement élevé.
- Soutien fort des établissements porteurs et du collège doctoral.
- Procédures de recrutement des doctorants transparentes et solides.
- Très bonne ouverture nationale et internationale des doctorants.
- Budget majoritairement ciblé sur la mobilité internationale.
- Offre de formations pertinente et diversifiée.
- Bonne insertion des docteurs.
- Bons outils de communication envers les docteurs, notamment le site web bilingue très complet et à jour.

• Points faibles

- Risque de cloisonnement des doctorants du fait de l'organisation en filières doctorales.
- Nombre de champs disciplinaires (25) de l'ED très élevé.
- Procédures d'inscription et de soutenance encore hétérogènes entre les 4 établissements d'inscription.
- Seuil minimal de financement trop bas pour effectuer une thèse.
- Taux d'arrêt des thèses trop élevé.
- Absence de formalisation du portfolio.
- Pas d'événement du type journée des doctorants au niveau de l'ED.

- Pas réellement d'action spécifique en termes de préparation à la poursuite de la carrière ou de valorisation du doctorat.
- Dispositif de suivi des diplômés améliorable.

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'organisation en six filières doit être consolidée, notamment pour permettre aux doctorants d'en tirer le meilleur profit en termes de formations et d'animations, tout en veillant à ne pas générer *in fine* « six ED » au sein d'une structure GAIA qui s'apparenterait alors à un petit collège doctoral. En dépit de la taille et de la pluridisciplinarité de l'ED GAIA, il serait important de proposer un événement pouvant permettre le rassemblement de l'école dans son entier ; cet événement pourrait être organisé par les doctorants eux-mêmes.

L'homogénéisation des procédures administratives entre les quatre établissements d'inscription aiderait certainement au sentiment d'appartenance et permettrait à l'ED GAIA de se concentrer sur la gestion de ses 580 doctorants et près de 1 200 chercheurs, ainsi que sur une politique commune avec les unités de recherche, et sur la formalisation du portfolio avec les doctorants.

La recommandation faite lors de la précédente évaluation d'augmenter la somme de 1 000 euros mensuel exigée pour effectuer une thèse n'a pas été prise en considération. La prise en compte de celle-ci devient impérieuse et pourrait être discutée au sein du collège doctoral.

Le comité Hcéres recommande d'améliorer encore le suivi des doctorants et de mener une analyse plus poussée à long terme des attributions de thèses, des arrêts des projets doctoraux avant leur terme et du devenir des docteurs. Un meilleur suivi des cohortes des docteurs pourrait être facilement atteint en appliquant le dispositif mis en place par la filière APAB.

A L'ATTENTION DES ÉTABLISSEMENTS

Le revenu minimal de 1 000 euros mensuel exigé pour un doctorant apparaît faible et en dessous de la moyenne nationale. Il conviendrait que ce seuil soit déterminé pour l'ensemble du collège doctoral et clairement inscrit dans la charte du doctorat des établissements coaccrédités à l'ED GAIA.

Pour assurer une continuité de service dans la gestion de près de 600 dossiers de doctorants rattachés à l'ED GAIA, il serait primordial de pérenniser le CDD de l'une des deux gestionnaires relevant de l'UM.

OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

MONTPELLIER,
LE 10 SEPTEMBRE 2020

Jean-Marc GEIB
Directeur du Département
d'évaluation des formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris



DRED

SERVICE DE LA COORDINATION DES
STRUCTURES ET DES MOYENS DE
LA RECHERCHE

DELPHINE PETIT-ECHALIER

+33 (0)4 67 14 31 07
dred-hceres@umontpellier.fr

163 rue Auguste Broussonnet
34 090 Montpellier

WWW.UMONTPELLIER.FR

OBJET : rapport d'évaluation - DEF-PED210020457 - École doctorale n° 584
GAIA : Biodiversité, agriculture, alimentation, environnement, terre, eau –
Observations générales

Monsieur le Directeur,

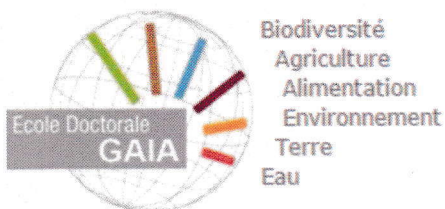
Je tiens à remercier le comité d'experts et le conseiller scientifique pour la qualité de son rapport d'évaluation concernant l'école doctorale GAIA actuellement dirigée par Marc BOUVY. Le directeur de l'école doctorale, les établissements co-accrédités et moi-même avons pris connaissance des recommandations formulées par le comité de visite. Je ne manquerai pas de me rapprocher de la direction de l'ED dans les mois à venir pour discuter des actions à mettre en œuvre pour prendre en compte lesdites recommandations, au regard des moyens disponibles.

Vous trouverez ci-après les observations de portée générale du directeur de l'ED, de IMT-Mines Alès et AgroParistech.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Le Vice-Président chargé de la recherche

Jacques MERCIER



Le 27 août 2020

Marc BOUVY
ED GAIA (N°584)
Université de Montpellier
Place E. Bataillon Bat 13, CC053
34095 Montpellier cedex 5
marc.bouvy@ird.fr

Objet : Observations de portée générale de la direction de l'ED GAIA au rapport d'évaluation par l'HCERES de l'école doctorale n° 584 GAIA: Biodiversité, agriculture, alimentation, environnement, terre, eau

Mesdames, Messieurs,

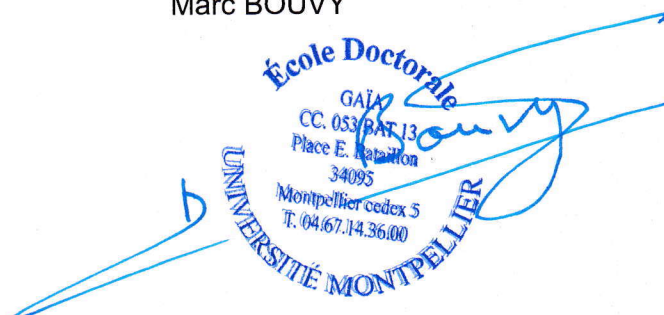
Je tiens à remercier le comité d'experts pour le rapport d'évaluation de l'école doctorale n°584 GAIA : *Biodiversité, agriculture, alimentation, environnement, terre, eau,*

Je prends acte de son évaluation positive ainsi que des recommandations faites par le comité d'experts, dont je suis certain que l'école doctorale saura tirer le meilleur parti pour la période à venir.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Le directeur de l'ED GAIA

Marc BOUVY



Christine DUVAUX-PONTER
Direction des Formations doctorales
AgroParisTech
19 avenue du Maine
75732 PARIS CEDEX 15
téléphone (33) 1 44 08 18 10
e-mail : christine.duvaux-ponter@agroparistech.fr

Paris, le 24 juillet 2020

Objet : Evaluation de l'ED GAIA

[DEF-PED210020457 - École doctorale n° 584 GAIA: Biodiversité, agriculture, alimentation, environnement, terre, eau - 0342321N.](#)

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance du rapport d'évaluation de l'école doctorale GAIA réalisé par le comité d'experts du Hcéres, nous vous informons que l'établissement co-accrédité AgroParisTech n'a pas d'observations à formuler.

Bien cordialement,



C. DUVAUX-PONTER
Directrice des Formations Doctorales

Siège social :
16, rue Claude Bernard
F-75231 Paris cedex 05
Tél. : 33 (0)1 44 08 16 61
Fax : 33 (0)1 44 08 17 00

Établissement sous tutelle du Ministère chargé de l'Agriculture - Membre fondateur de ParisTech

AgroParisTech est issu du rapprochement de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, de l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts et de l'École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires

Alès, le 25 août 2020

Madame Nelly DUPIN
Présidente du HCERES
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale de l'établissement co-accrédité relatives au rapport d'évaluation par le HCERES de l'école doctorale n° 584 GAIA: Biodiversité, agriculture, alimentation, environnement, terre, eau

Réf : DEF-PED210020457

Madame la présidente,
Messieurs les membres du comité de visite HCERES,

Je tiens à remercier le comité d'experts pour le rapport d'évaluation de l'école doctorale n°584 GAIA : *Biodiversité, agriculture, alimentation, environnement, terre, eau*, dont l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom (IMT Mines Alès) est un des établissements co-accrédités.

Je prends acte de son évaluation positive ainsi que des recommandations faites par le comité d'experts, dont je suis certain que l'école doctorale saura tirer le meilleur parti pour la période à venir.

Je renouvelle le plein soutien d'IMT Mines Alès à l'école doctorale et ne formulerai aucune remarque supplémentaire d'ordre général.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Messieurs les membres du comité de visite, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Le directeur adjoint d'IMT Mines Alès,
Directeur de la recherche et du doctorat



Pierre PERDIGUIER

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

